Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 11

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ments mixtes aussi bien que les tirs de l'artillerie côtière du port de Lisbonne et ceux en pleins champs de l'artillerie lourde de la défense terrestre de la capitale ont laissé les meilleures impressions. Le ministre de la guerre a déployé une activité extraordinaire en parcourant presque tout le pays pour assister aux phases les plus intéressantes des exercices.

On attend avec impatience et curiosité le rapport final du ministre avec ses appréciations et ses commentaires.

INFORMATIONS

SUISSE

† **Le Colonel-divisionnaire Aymon Galiffe.** — Triste mort que celle du colonel-divisionnaire Galiffe : mort d'isolé, constatée trente-six heures après l'événement ; mort d'un brave homme à qui l'amertume n'a pas été épargnée pendant les dernières années de sa vie, et qui en a souffert, beaucoup souffert.

Né en 1856, d'une vieille famille qui, dès avant la réforme, comptait des magistrats à Genève, Aymon Galiffe avait fait dans sa ville natale de bonnes études de droit. De bonne heure, elles le conduisirent, lui aussi, à la magistrature. Il remplit successivement les fonctions de substitut du procureur général de son canton, de juge de première instance, puis de juge à la Cour de justice.

Entre temps, continuant une tradition de famille, il s'occupait pendant ses heures de loisir de travaux généalogiques et historiques. Il avait notamment réédité, en 1892, le tome II des *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*. Il avait en outre activement collaboré à l'*Armorial genevois* dont Ad. Gautier avait écrit le texte.

Sa carrière militaire débuta dans la cavalerie, où il commanda de 1882 à 1891 la 1re compagnie de guides. En 1891, il passa à l'état-major général, où il servit constamment comme officier et, à diverses reprises, comme instructeur, jusqu'à son transfert dans l'infanterie où il reçut, en 1908, le commandement de la 2me brigade. A fin 1909, il devint commandant de la 2me division.

A l'époque de ses fonctions à l'état-major général, il écrivit une étude intéressante et souvent citée : *Le passage de la Linth par Soult, les 25 et 26 septembre 1799.*

Le colonel-divisionnaire Galiffe avait l'abord rude souvent, et ne mâchait pas ses mots quand il avait quelque chose à dire. Il connut ainsi de solides inimitiés. Mais ceux que n'arrêtaient pas ces apparences un peu dures lui garderont le souvenir que l'on doit à un camarade fidèle à ses affections et à un chef qu'il était agréable de servir et de contenter.

---

† **Le Lieutenant-colonel W. de Rham.** — Un fidèle de l'uniforme et un serviteur obstiné de l'armée. Comme le colonel-divisionnaire Galiffe, le lieutenant-colonel W. de Rham connut la servitude militaire. Alors qu'il était chef de bataillon, il fut bien près de jeter le manche après la cognée. Il résista, et fut récompensé par le dévouement de ses sous-ordres, l'affection constante de ses camarades et l'estime de tous. De Rham était de ceux qui savent se faire aimer, et qui, par conséquent, peuvent compter sur ce qu'il y a de plus solide dans la discipline des subordonnés.

Il a fait tous ses grades dans l'infanterie vaudoise, commandant en dernier lieu le 33e régiment. Il a eu la fin qu'il aurait pu souhaiter. Il est mort à cheval, comme il allait reprendre le commandement de son régiment pour une nouvelle période de mobilisation. Il était âgé de cinquante ans.

Morgarten. — Le général Wille a formulé l'Ordre d'armée suivant :

Il y a six siècles, au Morgarten, le 15 novembre 1315, les hommes de Schwytz, d'Uri et de l'Unterwald ont conquis par les armes, pour leur jeune Confédération, le droit à l'indépendance et à la liberté.

De l'alliance entre trois petits pays — cependant assez forts pour affirmer contre de puissants voisins leur volonté de vivre et par conséquent leur droit à l'existence — est née la Suisse. Et la Suisse, prospère aujourd'hui, respectée de toute l'Europe, au milieu de la plus grande guerre que l'humanité ait jamais connue et qui gronde tout autour de notre territoire, continue à jouir dans la paix de cette indépendance et de cette liberté.

Le premier sentiment que nous éprouverons, lorsque, le 15 novembre 1915, nous commémorerons la bataille du Morgarten, sera donc un sentiment de reconnaissance.

Ce sentiment de reconnaissance, si nous l'éprouvons assez profondément, nous donnera une claire conscience des devoirs que nous, les générations actuelles, avons envers le passé comme envers

l'avenir. Soyons-en bien persuadés, seul peut se réjouir sans arrière-pensée des grâces que le Ciel lui accorde, et seul peut attendre avec confiance le secours du Ciel, qui **veut** en être digne et subordonne complètement à cette volonté ses petits intérêts égoïstes.

Il ne suffit pas d'aimer son pays, et, pour lui, d'être prêt à combattre et à mourir. A l'heure grave où nous sommes, un autre devoir, plus important encore, s'impose : faire et supporter joyeusement tout ce que les chefs responsables jugent nécessaire et peuvent exiger afin que notre armée entière, — si, comme les hommes du Morgarten, elle trouve un jour devant elle un ennemi plus nombreux, — affermie dans sa confiance en Dieu et en ses propres forces, soit en état de lutter et de vaincre.

Mais il ne faudrait à aucun prix que cet empressement à remplir nos devoirs fût affaibli par l'idée que, selon toute vraisemblance, la Suisse ne sera pas entraînée à son tour dans la guerre européenne. Car, si une telle idée allait, même dans la plus petite mesure, diminuer notre volonté d'assumer allégrement les charges qu'exige de nous la **préparation à la guerre**, — alors, une fois celle-ci terminée, nous ne serions plus cette vieille Confédération saine et forte qui doit à elle seule son droit à l'existence et à la liberté.

Nous ne pourrons donc célébrer avec fruit le sixième centenaire du Morgarten, et nous ne serons des fils vraiment dignes de leurs pères, que si nous sommes tous pénétrés de cette conviction.

Nos soldats qui gardent en armes nos frontières, devront donc, en fêtant le 15 novembre un anniversaire aussi glorieux, acquérir de ce grand devoir la claire conscience et le sentiment profond.

Concours d'idées pour l'emploi de fonds, remis en faveur de la 1re division. — Le colonel divisionnaire Bornand a adressé la circulaire suivante aux officiers de la 1re division :

« Monsieur Carlos E. Lembcke, à Prangins, m'a fait remettre *10 000 fr.* ; Monsieur A. Roos, à Montreux, *500 fr.* ; Monsieur R. Whitehouse, à Lausanne, *100 fr.* ; Madame R. Whitehouse, à Lausanne, *130 fr.* ; dons faits à la 1re division par des citoyens américains protégés en Suisse pendant la guerre générale.

» Ils m'ont chargé, tous trois, de décider ce qu'il y aurait lieu de fonder avec ces sommes et celles que je pourrais éventuellement recevoir dans le même but.

» J'ouvre un concours d'idées entre les officiers supérieurs et

capitaines de la Ire division et vous prie de m'envoyer pour le 15 novembre une note succinte exposant votre proposition.

» Je désire que tous me répondent directement. »

BIBLIOGRAPHIE

Kleiner Führer für den Unteroffizier im inneren Dienst, par les premiers-lieutenants Roger Calame et Wilhelm J. Meyer. — Prix : 40 centimes.

Très bien comprise et très utile cette petite brochure, vade mecum du sous-officier, et qui, sous une forme concise et un format très réduit, résume les devoirs et obligations du sous-officier chef du service intérieur. La première édition française, parue au mois de février, a été promptement épuisée et suivie d'une seconde au mois de juillet. L'édition allemande, que nous annonçons aujourd'hui, a le même succès.

On peut se procurer la brochure chez le premier-lieutenant Calame, directement, Bâle, 16, Delsbergerallée.

La bataille de l'Ourcq. — Broch. gr. in-8° d'une quarantaine de pages, avec deux cartes coloriées, accompagnée d'un livret explicatif d'une vue panoramique par Gervais-Courtellemont. — Paris 1915. Librairie Delagrave.

Il s'agit d'une esquisse générale, vue du côté français, et agrémentée, comme détail, des observations de l'auteur, lui-même combattant. La contre-partie allemande fait naturellement défaut. On n'en a pas moins les grandes lignes de cette action dont l'influence a été essentielle sur le résultat de la bataille.

Ce qui restera entr'autres de ce premier aperçu, est la vue panoramique extrêmement bien faite qui l'accompagne. Elle reproduit sur 85 × 43 cm. le terrain qui s'étend à l'ouest des méandres de la Marne, au sud et au nord de Meaux, jusqu'à Dammartin-en-Goële, Nanteuil-le-Haudoin et l'ouest de la forêt de Villers-Cotterêts, c'est-à-dire tout le bassin de la Thérouanne et de l'Ourcq inférieure. Vue panoramique et cartes en couleurs offrent une base parfaite non seulement pour la clarté de la brochure mais pour les études futures auxquelles la bataille de l'Ourcq donnera lieu. F. F.

Errata. — Rectifier dans l'étude du colonel K. Fisch, publiée par la livraison d'octobre, les erreurs de traduction suivantes :

Page 403. 3e alinéa, 8e et 9e lignes : au lieu de *communes* lire *sociétés ;* page 410, 4e alinéa, 5e ligne ; au lieu de *infanterie* lire *état-major ;* page 416, 7e et 22e lignes : au lieu de *ces sociétés* lire *associations* ou *groupements à forts effectifs* (Massenvereine) ; page 418, 4e alinéa, 4e ligne : lire comme suit la phrase qui commence par *Tout d'abord :* « La plupart des sous-officiers qui aiment le tir participent aux exercices d'une société de sous-officiers proprement dite ».

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.